

St-Martin-des-Champs, le 26 octobre 2021

Objet : Annulation du concert de SONA JOBARTEH

PJ : Demande de remboursement

Chères spectatrices, chers spectateurs,

Suite aux nombreuses contraintes liées à la COVID 19, le management de **Sona Jobarteh** a décidé d'annuler les tournées de l'artiste et par conséquent la date du 12 novembre 2021 qui était prévue au Pôle Culturel du Roudour.

En effet, malgré la recherche d'alternatives en passant par des pays tiers, les restrictions de voyage depuis l'Angleterre où réside Sona Jobarteh et le schéma vaccinal ne lui permettent pas, elle et son groupe, de voyager dans le reste de l'Europe et d'assurer ses concerts.

L'équipe du Roudour et la production de Sona Jobarteh travaillent déjà sur un nouveau report mais qui n'est pas possible sur la saison culturelle en cours.

En conséquence, nous vous invitons à **faire votre demande de remboursement avant le 26 novembre 2021**. Cette procédure ne concerne uniquement que les billets achetés au guichet du Roudour, par téléphone, ou sur notre site officiel de vente en ligne.

Nous demandons aux spectateurs qui ont acheté leur billet chez un revendeur (*Ticketnet, Fnac, Francebillet, Leclerc, Seeticket, Digitick...*), de se rapprocher de celui-ci pour se faire rembourser.

Nous vous prions d'agréer, nos plus cordiales salutations.

Le Directeur et son équipe.
Mikaël **EUZEN**.



Rappel :

Suite à l'annulation du concert de Piers Faccini, celui-ci est reporté le 7 janvier 2022. Votre billet reste valable pour la nouvelle date. Si vous n'êtes pas disponible, nous vous invitons à faire votre demande de remboursement avant le 26 novembre 2021.



FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

LE ROUDOUR – PÔLE CULTUREL
BILLETTERIE - REMBOURSEMENT
VILLE DE ST MARTIN DES CHAMPS
CS 77 832
29678 MORLAIX CEDEX

NOM DU DEMANDEUR (1) <i>L'ACHETEUR</i>	
PRÉNOM (1)	
ADRESSE (1)	
CP – VILLE (1)	
TÉLÉPHONE (1)	
ADRESSE MAIL (1)	
SPECTACLES CONCERNÉS par un remboursement (1) <u>Uniquement les concerts annulés</u>	<input type="checkbox"/> Piers Faccini , Concert reporté au 7 janvier 2022, les billets restent valables pour la nouvelle date. Je coche la case pour demander le remboursement. <input type="checkbox"/> Sona Jobarteh , Concert non reporté à ce jour, tous les billets sont remboursés
NOMBRE DE BILLET (1)
MONTANT TOTAL (1)

(1) champs obligatoires

(2) le prix remboursé sera le tarif en vigueur et celui précisé sur le billet.

Le remboursement sera fait à l'acheteur initial du billet et par virement bancaire. Votre demande sera traitée à partir du délai de la demande de remboursement (à partir du 26 novembre), c'est la raison pour laquelle il n'y aura pas de délai supplémentaire pour les retardataires.

Si vous avez racheté un billet à une tierce personne et que votre nom ne figure pas sur le billet, merci de compléter le paragraphe ci-dessous :

Je soussigné(e), Mme, Monsieur,-----

atteste avoir racheté un ou plusieurs billets de spectacles, à

Mme,M.-----

et en demande le remboursement (2) en mon nom propre.

NOM du spectacle concerné-----

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR

Veillez compléter et renvoyer ce formulaire accompagné d'un RIB, à l'adresse indiquée en page précédente, par mail espaceduroudour@orange.fr ou directement sur site, aux horaires d'ouverture ci-dessous, ou bien, dans notre boîte aux lettres.

HORAIRES D'OUVERTURE

- mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30

- samedi de 15h00 à 17h30

Avant le 26 novembre 2021, au plus tard

Il n'est pas nécessaire de joindre votre billet de spectacle à la demande

N'oubliez pas de joindre votre RIB